

Objectif : sortir de la précarité énergétique



#environnement #précarité #énergie #innovationsociale #reproductible



Sainte-croix-du-Mont

« Je vis dans un taudis, mais je ne suis pas un chien ».

Entre honte et impuissance, Jacques B.* nous reçoit dans son logement sans eau et sans chauffage, depuis deux hivers. À Sainte-Croix-du-Mont en Sud Gironde, le technicien de MPS Formation, missionné par le Département de la Gironde, réalise un diagnostic énergétique. L'expérimentation du Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie (SLIME), lancée en 2017 par la collectivité est un outil supplémentaire d'accompagnement social : une réponse complète et adaptée pour ceux qui vivent dans des conditions indécentes.

Succès d'une opération

Partant des constats que l'insertion des personnes fragiles est freinée par les difficultés du quotidien, que la hausse du coût de l'énergie entraîne de plus en plus de ménages dans la précarité, que l'information et les réseaux d'aides existants n'arrivent pas toujours jusqu'aux personnes vulnérables, **le Département de la Gironde a lancé, en 2014, un appel à projets sur la précarité énergétique en Sud Gironde.** Les diagnostics énergétiques alors proposés, et réalisés par l'opérateur d'aide et de suivi MPS Formation, ont permis de faire émerger un besoin croissant d'aide et de suivi. Bilan de l'état des logements, analyse pour comprendre les dépenses d'énergie et état des lieux sur la décence des logements, les diagnostics énergétiques et leur suivi permettent aux acteurs de terrain et travailleurs sociaux de mieux accompagner les personnes en difficulté, mais aussi les bailleurs.

*Par souci de discrétion, le nom du locataire a été changé.

Expérimentation dynamique en réseau

Au vu de la dynamique de l'expérimentation, des retours positifs, et de l'urgence, le Département de la Gironde a alors renforcé le dispositif et mis en place un Service Local d'Intervention pour la maîtrise d'Énergie, le SLIME 33. Cette expérimentation menée sur deux territoires avec deux opérateurs en 2017, le Sud Gironde avec MPS Formation et le Libournais avec le CREAQ, s'est élargie au Médoc, avec SOLIHA, depuis février 2018. Ces trois structures, qui sont également Espaces Info Énergie, sont prestataires du Département pour assurer des diagnostics énergétiques et accompagner les ménages vers les solutions les plus adaptées à leur situation. **Ce service est déclenché par un réseau de « donneurs d'alertes » regroupant les travailleurs sociaux du Département** via le Pôle territorial de solidarité et les MDSI (Bazas, Cadillac, Langon, La Réole) ou les travailleurs sociaux de ses partenaires comme le Fonds de Solidarité Logement

(FSL), la CAF, le CLIC ou la MSA. Le technicien chargé des visites et du diagnostic renforce le suivi et l'accompagnement des assistantes sociales en s'appuyant sur ce réseau de « donneurs d'alerte ». C'est la MDSI de Bazas, partenaire de MPS formation depuis 2014, qui cumule le plus de lancements d'alertes : 26% des 108 visites réalisées au total en 2017, sur le territoire Sud Gironde.

Les partenaires, et notamment le FSL qui co-pilote l'expérimentation avec le

Sud Gironde :

- En 2017 : **108 visites réalisées (13 propriétaires et 95 locataires) pour 146 alertes reçues.**
- Jusqu'à présent en 2018 : **81 visites réalisées (8 propriétaires et 73 locataires) pour 138 alertes reçues.**

Département, sont convaincus que le SLIME 33 et ses comités de suivi réguliers, permettent un meilleur partage de l'information et du suivi des ménages ainsi qu'une meilleure coordination des dispositifs de lutte contre la précarité énergétique. Catherine Darlon, directrice du FSL, explique : « Le FSL apporte l'expertise sociale spécialisée logement, parfait complément au diagnostic technique réalisé par les opérateurs. En effet, depuis longtemps, le FSL a la connaissance des territoires et réalise des diagnostics croisant les aspects sociaux et ceux liés au bâti. »

Cas extrême

Le SLIME vise d'abord à repérer les personnes ou ménages en précarité énergétique, c'est-à-dire ceux qui consacrent plus de 10% de leurs revenus aux dépenses d'énergie dans leur logement, puis à réaliser un diagnostic

des logements repérés pour accompagner au mieux les occupants et les bailleurs. Le service permet de sensibiliser aux petits gestes économes, définir des travaux nécessaires voire obligatoires pour les propriétaires bailleurs, etc. Aujourd'hui, dans le logement de Jacques B., à Sainte-Croix-du-Mont, de nombreux critères sont considérés comme indécents par Guillaume Clerc, chargé de visite pour MPS Formation. Cette fois, il a été alerté par une assistante sociale de la MDSI de Cadillac.

Absence d'eau dans le logement, suite à une importante fuite sous la baignoire, pas de chauffage car la chaudière au gaz de ville ne fonctionne plus, sensation de froid et d'inconfort, sans aucune prise en compte des dysfonctionnements par le propriétaire bailleur... Les problématiques de l'occupant sont sérieuses ! Les préconisations du chargé de visite sont consignées dans un rapport et sont ensuite envoyées, avec l'accord du locataire, au propriétaire bailleur. Et, dans ce cas précis,

la liste des démarches à effectuer et des travaux à réaliser est longue. L'ensemble des éléments relevés ne correspond pas aux caractéristiques de décence fixées par le décret du 30 janvier 2002. Selon Guillaume Clerc, « un cas sur 10 est aussi extrême... ».

Préconisations et orientation

Dans le cas de Jacques B., la MPS Formation va lancer une procédure pouvant aller jusqu'à l'arrêt des aides au logement versées par la CAF au propriétaire bailleur, si ce dernier ne s'engage pas à réaliser les travaux préconisés, dans un délai de deux mois. Le Relevé d'observations du logement (ROL) sera également envoyé au Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI) qui en informera la mairie. **Les visites auprès des locataires sont effectuées avec efficacité, bienveillance et pédagogie et les rapports sont précis :** occupants, consommation, factures, revenus, problématiques et préconisations, descriptif technique et photos à l'appui. Jamais intrusif, toujours discret, Guillaume Clerc sait tout de l'état énergétique du logement quand il le quitte. Les occupants obtiennent une meilleure compréhension de leur facture ou de leur système de chauffage et sont assurés de recevoir de l'aide ou que leur demande de logement sera accélérée.

Pérenniser le dispositif

En Sud Gironde, 95% des occupants sont des locataires hébergés par des bailleurs privés (77%) ou publics (18%), parmi lesquels des logements communaux. L'habitat indigne est une problématique dont les communes doivent se saisir et le SLIME peut les y aider.



Laure Curvale, conseillère départementale déléguée à la transition et à la précarité énergétique

« Raréfaction des ressources fossiles, augmentation du prix du pétrole et réchauffement climatique font désormais partie de notre quotidien, et l'adaptation des sociétés à cette réalité constitue un enjeu fort pour les prochaines décennies. Le Département s'implique et accompagne les Girondins vers les nouvelles solidarités qu'appellent les changements à venir. Le SLIME n'est pas un dispositif supplémentaire mais une mise en cohérence des programmes déjà existants pour impulser l'exemplarité des territoires et accompagner les collectivités dans leur stratégie de transition énergétique. »

Le pourquoi du comment

Le SLIME est un dispositif national animé par le CLER, association nationale pour la transition énergétique. Ce label est reconnu par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Le SLIME 33 constitue une **action prioritaire dans les objectifs du Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD)**. L'enveloppe budgétaire pour l'année 2018 s'élève à 300 000 euros pour le Sud Gironde, le Libournais et le Médoc.

Le service sera déployé sur le Pôle territorial de solidarité de la Haute Gironde en 2019, et sur celui du Bassin en 2020.

Le FSL33, Groupement d'Intérêt Public (GIP), se porte garant pour les personnes les plus vulnérables auprès des propriétaires, pour faciliter leur accès au logement, sur l'ensemble du Département (Bordeaux Métropole compris).

En 2017, 7 097 aides financières ont été versées pour le règlement des factures énergétiques des ménages demandeurs, pour un montant s'élevant à plus de 3 millions d'euros.

À VOS AGENDAS

Le 3^e colloque national de l'Observatoire National de la Précarité Énergétique (ONPE), intitulé "Précarité énergétique et territoires", se déroulera le 23 novembre 2018 au Conseil départemental, à Bordeaux, immeuble Gironde.

Contacts

MPS Formation
Espace Info Énergie
Guillaume Clerc,
24 avenue de Virecourt
33 370 Artigues-près-
Bordeaux
Tél. 05 56 77 33 80
slimecd33-sudgironde@
mpsformation.fr

FSL33
Catherine Darlon, directrice
Fabrice Grèze, directeur
adjoint
2, rue des Arts
33 310 Lormont
Tél. 05 57 77 21 60
dialogue.energie@fsl33.org
www.fsl33.org

Direction de l'Environnement
Délégation transition
énergétique et lutte contre la
précarité énergétique
Laurent Vitry, chef de projet
précarité énergétique
Tél. 05 56 99 68 84
l.vitry@gironde.fr

gironde.fr/slime33

Actualités réglementaires

Administration

Marchés publics et privés de travaux : analyse comparée

Ces marchés sont soumis à des régimes juridiques distincts mais un rapprochement de ceux-ci est en train de s'opérer.

[Contrats publics - 01/04/2018 n° 186 - p.17-74](#)

Auteurs : Rachel Cattier, Laurent Sery, Peter Rosher

La réglementation des marchés publics 2018 - Annotée et commentée

Nouveaux textes, conseils, points clés, jurisprudences...

[Cahier détaché Gazette des communes \(la\) 19/03/2018 - n° 2407 - 1-114 pages](#)

Auteurs : Jean-Marc Joannès et Jérôme Michon

Marchés publics - Un guide pour les novices

www.lemoniteur.fr/osezlaCP

<https://www.lemoniteur.fr/article/un-guide-exhorte-les-pme-a-oser-la-commande-publique-35443113>

Association - commande publique - Menu du jour

Rappel des nouvelles règles de la commande publique ; contrats réservés et secteur associatif ; la concurrence, dans le secteur socio-éducatif, entre les associations et les sociétés commerciales ; nouvelles règles d'occupation du domaine public et associations.

[Jurisassociations - 01/04/2018 n° 576 - p.14-33](#)

Auteurs : Stéphanie Damarey, Erwan Royer, Brigitte Clavagnier

Communication

Couverture numérique des territoires : la très forte attente des usagers

En France, près d'un million d'habitants et quelque 10 000 communes ne disposent pas actuellement de la couverture 4G. Par ailleurs, si la fibre se développe, celle-ci est loin d'être la norme. Une situation d'inégalité territoriale à laquelle le Plan Très Haut Débit entend remédier.

[Revue des collectivités locales - 03/2018 - n° 490 - p. 30-35](#)

Auteur : Chloé Consigny

Les 10 ingrédients d'une stratégie de communication efficace

Comment choisir les outils de communication les plus intéressants pour son association ?

[Associations mode d'emploi 01/03/2018 - n° 197 - p.24-25](#)

Auteurs : Nadège Meurisse et Amélie Ducorney, Agence Ayin

Culture

Que peut apporter l'intercommunalité culturelle ?

Le choix de transférer ou non la compétence culture est avant tout un choix politique.

[Lettre du cadre territorial \(la\) 01/02/2018 n° 515 - p.72-73](#)

Auteur : François Deschamp

Économie

Développement économique. Les collectivités et le bail rural

[Gazette des communes \(la\) 16/04/2018 - n° 2411 - p.61](#)

Auteur : Nathalie Levray

Environnement

Prévention des inondations

Les assouplissements de la compétence Gemapi expliqués

Note du 3 avril 2018 - NOR : INTB1804185J

[Moniteur \(le\) - 20/04/2018 n° 5972 - p.94](#)

Le législateur rebat les cartes à quelques jours de l'échéance légale. Le législateur a décidé, fin 2017, d'atténuer les dispositions de la loi sur la compétence eau.

[Lettre du cadre territorial \(la\) 01/02/2018 n° 515 - p.56-58](#)

Auteurs : Floriane Tabarly, Meggane Bonato

Dossier - S'y retrouver dans les méandres de la gestion de l'eau

L'enjeu clé derrière les évolutions institutionnelles des compétences de l'eau est celui du financement.

[Gazette des communes \(la\) 12/03/2018 - n° 2406 - p.30-38](#)

Auteur : Gaëlle Ginibrière

Qualité de l'air

Le 1^{er} article traite du rôle et des outils des élus et le second donne des conseils pour améliorer la qualité de l'air intérieur.

[Maires de France - 28/02/2018 n° 354 - p.34-39](#)

Auteur : Fabienne Nedey
[Techni.cités - 01/04/2018 n° 312 - p.38-39](#)

Auteur : Jean-Paul Stéphan

[Maires de France - Télécharger l'article - 2018-02-28](#)

Espaces verts

Guide du fleurissement aux espaces verts, pour une commande publique raisonnée en aménagements paysagers
Publication du guide par L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) et VAL'HOR (les professionnels du végétal)

[VALHOR - Guide - 2017-12-14](#)

https://www.valhor.fr/fileadmin/A-Valhor/Valhor...VALHOR_Guide_AMF_2017.pdf

Santé - social

Prise en charge des mineurs non accompagnés

Fiche juridique - Les enfants étrangers privés de la protection de leur famille relèvent désormais de la catégorie des mineurs non accompagnés (MNA).

[Gazette des communes \(la\) 19/03/2018 - n° 2407 - p.35](#)

Auteur : Nathalie Levray

Désert médical : la piste des centres de santé

[Courrier des maires \(le\) 01/04/2018 - n° 322 - p.46-47](#)

Auteur : Catherine Maisonneuve

Prévention de la légionellose : les obligations par type d'installation et d'établissement

Fiche mise à jour au 31/01/2018

Ministère des Solidarités et de la Santé

<http://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/article/prevention-de-la-legionellose-les-obligations-par-type-d-installation-et-d>

Travail

Comment fait-on pour mettre en place le télétravail dans les services ?

Sa mise en œuvre doit être bien menée.

[Journal des maires 01/09/2017 n° 9 - p.50-51](#)

Développement local - Animation et réseau, le duo gagnant des tiers lieux

Ce projet doit reposer sur une communauté de professionnels et bénéficier d'une animation.

[Gazette des communes \(la\) 12/02/2018 - n° 2402 - p.62-63](#)

Auteur : Gaëlle Ginibrière

Urbanisme

Optimiser les usages des bâtiments publics

Dossier. Pourquoi concevoir un espace multi-usage ? Comment concilier les normes et les usages ?

[Techni.cités - 01/04/2018 n° 312 - p.15-20](#)

Auteur : Julie Lallouët-Geffroy

Pour plus d'informations liées à ces articles

Contact

Direction de la Documentation
05 56 99 33 33 poste 59-72
dgac-pcdd-ddoc@girond.fr

Chaque mois, retrouvez une sélection d'informations réglementaires en ligne : girond.fr/les-reperes

La précarité énergétique en Gironde



En Gironde, sur
647 000 ménages*

88 000 ménages

sont en situation de précarité énergétique.
= plus d'1 ménage sur 10.

En France, la précarité énergétique concerne surtout **les foyers à faibles revenus.**



En Aquitaine, **les agriculteurs et les moins de 30 ans** sont les plus exposés.



En Gironde, **50%** des personnes de **plus de 65 ans, propriétaires de leur logement et aux revenus très modestes,** sont en situation de précarité énergétique.

La facture énergétique annuelle est plus élevée selon l'ancienneté du logement et le type de bâti.



En Gironde, les dépenses moyennes consacrées à l'énergie du logement varient jusqu'à

70% maximum entre une maison individuelle et un appartement en logement collectif.


1 600 € / an


900 € / an



Le fioul, pourtant peu économe, est principalement utilisé par les ménages en situation de précarité énergétique.

Les ménages en situation de précarité énergétique occupent des logements **10% plus grands** en moyenne que le reste de la population.



*en 2013

Contact

Département de la Gironde
Direction des coopérations et du développement des territoires
Rodolphe Zuniga, *chef de projets observation et prospective*
Tél. 05 99 33 33 – poste 64 44 / r.zuniga@gironde.fr
www.girondescopie.fr

Sources : INSEE Analyses Aquitaine, avril 2015 - BURGEAP/DDTM de la Gironde, avril 2016